



**Contre le pacte N'Diyae Macron,
Pour la création de tous les postes statutaires indispensables !
Pour une vraie revalorisation pour toutes et tous sans condition !
Pas un·e instit volontaire pour le collège !**

Avant les vacances de printemps, les IEN ont entrepris de recenser les volontaires « pour mener des temps d'enseignement sur l'heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement » au collège. Ces derniers jours, Macron et son ministre de l'Éducation ont confirmé les modalités de ce qui est présenté comme une « revalorisation » des enseignant·es au travers de cette « proposition » d'heures supplémentaires.

Nos organisations affirment sans détour que les annonces du président, doublées de la lettre de Pap N'Diaye, sont des pièges contenant des annonces mensongères sur la revalorisation : une prime n'est en rien une augmentation et qui plus est lorsque qu'elle est associée à une augmentation du temps de travail. Cela ne créera aucune cotisation sociale supplémentaire, ce qui est en contradiction totale avec le discours tenu par le gouvernement sur le manque d'argent pour financer les retraites. Cela précipiterait encore davantage la profession dans l'indigence salariale, la division et l'épuisement professionnel.

- Le doublement de l'ISAE / ISOE constituerait une prime inconditionnelle d'une centaine d'Euros pour toute la profession. Cette augmentation de prime, tardive, représente environ 4 % d'augmentation de notre revenu mais ne couvrira pas les prévisions d'inflation pour 2023 (5%). Il n'y a donc aucune hausse du « pouvoir d'achat » en perspective. La réalité derrière ce qui apparaît de plus en plus comme un coup de com', c'est un déclassement salarial supplémentaire !

- Après les 3,5 % d'augmentation de cet été, le gouvernement n'envisage plus d'augmenter la valeur du point d'indice pour les 4 prochaines années. Or, la valeur du point d'indice sert de base au calcul des pensions de retraites, les primes en sont exclues. Ainsi, en procédant à une « revalorisation » uniquement sous forme de primes, le gouvernement fait aussi des économies sur nos retraites.

- Les heures en collège représentent un des volets du « pacte » ouvrant droit à une prime de 1250 € brut pour 18 heures de présence, ce qui en ferait les heures sup' les mieux rémunérées des « unités pacte » (70€ brut / H).

Cette « proposition » laisse supposer que les profs du primaire disposent d'une réserve de temps de travail disponible, ce qui, pour qui connaît les conditions réelles d'exercice du métier, s'apparente à de la science-fiction alors qu'ils et elles ont une charge de travail parmi les plus lourdes d'Europe pour les salaires parmi les plus faibles des enseignant·es des pays de l'OCDE.

Ce « travailler plus pour gagner plus » va renforcer les inégalités existantes, notamment femmes/hommes. Il n'y a pas de doute, en recensant des « volontaires » pour ces nouvelles missions, il s'agit de porter un coup direct à l'ensemble de la profession et aux revendications légitimes de revalorisations sans condition pour toutes et tous.

Aussi, nos organisations exhortent l'ensemble des collègues à refuser cette proposition.

Ces « propositions » de travail supplémentaire en collège sont totalement inacceptables. Nous réaffirmons d'une part la nécessité d'une augmentation immédiate du point d'indice correspondant à l'inflation, l'ouverture de négociations pour le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis plus de 20 ans, et d'autre part la nécessité d'un recrutement massif d'enseignant·es sur postes statutaires, en sous-effectif chronique depuis des années.

Montrons, par notre boycott et nos luttes, notre refus de ces mesures inacceptables.